

# **IMPACTS DU TRANSPORT ROUTIER SUR L'ENVIRONNEMENT**

28 septembre 2011 (après midi)

## **COMITÉ TECHNIQUE A.1 PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT**

### **RAPPORT INTRODUCTIF**

## SOMMAIRE

resume.....	3
1. introduction a la séance organisée par le ct A.1 .....	4
1.1. Contenu .....	4
1.2. Changement climatique : réduction et adaptation .....	4
1.3. Suivi environnemental.....	5
1.4. Energies alternatives.....	6
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	6
PROJET DE CONCLUSION.....	7

## **RESUME**

Le comité technique A1 (CT A1) a analysé les enjeux liés à la réduction des impacts du transport routier sur l'environnement. Ces enjeux font intégralement partie d'une recherche plus globale en lien avec la mobilité durable et ainsi, concernent les décideurs impliqués dans le transport.

La question de la réduction des effets négatifs du transport sur les milieux naturels touche tous les pays et est l'un des enjeux actuels les plus complexes et urgents auxquels doivent faire face les décideurs. La manière dont la communauté y répondra, influencera à la fois la configuration des systèmes de transport et la qualité des milieux environnants dont les générations futures hériteront. La prise en compte de ces enjeux recouvre un vaste ensemble de méthodes d'actions qui vont de la politique globale aux réglementations nationales et jusqu'aux pratiques locales. Elle implique également différents acteurs parmi lesquels se trouvent, les gouvernements, les associations, les entreprises du secteur privé et les individus.

La séance du congrès organisée par le CT A.1 partagera les résultats obtenus et débattrà de ses implications selon les trois enjeux étudiés. L'information a été synthétisée à partir d'éléments recueillis au niveau international et des études de cas seront utilisées afin d'en démontrer les points clés. Des présentations seront proposées sur les sujets suivants :

- Changement climatique : réduction des émissions de carbones du transport routier et adaptation des systèmes de transport routier au changement climatique
- Suivi des impacts environnementaux : suivi des impacts environnementaux du transport routier et réduction des impacts négatifs
- Energies alternatives : génération et utilisation de sources d'énergie alternatives à partir de l'infrastructure routière – opportunités et limites

Les présentations du comité seront complétées par celles d'orateurs internationaux invités (détails à confirmer). La discussion sera favorisée à l'issue de chaque présentation afin de tester les acquis, de débattre des conséquences et d'identifier les enjeux clés pour les décideurs du transport dans les pays développés et les pays en voie de développement.

## **MEMBRES DU COMITE QUI ONT CONTRIBUE A LA REDACTION DU RAPPORT**

Simon Price, Royaume Uni  
Lisa Rossiter, Nouvelle-Zélande  
Michael Savonis, États-Unis  
Marguerite Trocme, Suisse  
Agnès Jullien, France

## 1. INTRODUCTION A LA SEANCE ORGANISEE PAR LE CT A.1

### 1.1. Contenu

Ce rapport a pour objectif de préciser le cadre de discussion prévu pour la séance organisée par le CT A.1. Il précise les enjeux clés sur lesquels le comité s'est penché. Ainsi, les participants seront informés des sujets traités, ce qui leur permettra d'apporter une contribution aux questions et aux perspectives abordées dans la séance. Ce rapport suit le déroulement de la séance du congrès, et en particulier la discussion qui porte sur deux des enjeux qui sont reconnus (changement climatique et suivi environnemental) puis, un enjeu émergent qui est celui des sources d'énergie alternatives et de leur utilisation.

Ce rapport ne décrit pas les connaissances acquises par le comité ni ses recommandations qui sont explicitées par ailleurs, dans le rapport d'activité du comité.

### 1.2. Changement climatique : réduction et adaptation

Le changement climatique est un des enjeux majeurs auxquels doit faire face le monde aujourd'hui. Le changement climatique est devenu une évidence scientifique tout comme le fait que sa cause première résulte des rejets de gaz à effets de serre d'origine anthropique.

De nombreux gouvernements mettent en place des lois et politiques aux niveaux national et local afin de prendre en compte le changement climatique. Le comité s'est plus particulièrement attaché à examiner les mesures qui ont été prises et appliquées en matière de transport routier. Alors que celui-ci est un moteur de l'économie, il contribue également de façon importante et croissante aux émissions globales de gaz à effet de serre :

- 10 % de toutes les émissions anthropiques sont issues du transport routier,
- 23 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) proviennent de la combustion fossile, le transport routier contribuant à la hauteur de 17,1 % sur un total de 23 %.

Les émissions de CO<sub>2</sub> du transport routier sont principalement (environ 95 %) générées par les véhicules à moteur circulant sur le réseau routier. Les émissions produites par la construction, la maintenance et l'usage courant des réseaux de transport sont, en comparaison, relativement faibles.

Eu égard à l'importance de cet enjeu, le comité a tout particulièrement examiné les stratégies des différents pays, politiques, et initiatives pour réduire les impacts des routes et du transport routier sur le climat et adapter les systèmes de transport au changement climatique. L'enquête effectuée a englobé les propositions et les demandes de mesures d'accompagnement destinées à réduire le changement climatique et à favoriser l'adaptation à ce changement. L'ensemble de ces aspects sera abordé durant la séance du congrès.

Les mesures d'accompagnement concernent notamment la manière dont les opérations de construction initiale des infrastructures routières, de maintenance, et d'exploitation peuvent être effectuées selon des pratiques qui minimisent les émissions de gaz à effet de serre et apportent une protection contre les effets du changement climatique sur les infrastructures. Des exemples d'illustration de différents pays seront fournis, y compris les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon et les thèmes communs seront identifiés.

La demande de mesures d'accompagnement concerne les mesures politiques mises en place, ou en cours d'élaboration afin de gérer la demande de transport. On compte des mesures fiscales, comportementales et politiques en matière de technologies de véhicules. Des résultats d'études de cas seront proposés et discutés afin d'illustrer ce type de mesures, parmi lesquelles nous pouvons citer la taxation de la congestion, du stationnement et du carburant.

A l'heure actuelle, l'analyse du changement climatique et des stratégies potentielles d'adaptation des infrastructures à ce changement en est au stade du développement. Pour la plupart des pays, l'expérience se poursuit et induit des changements rapides. Par ailleurs, la prise en compte de mesures d'adaptation pour améliorer la résilience est entièrement spécifique à chaque cas et dépendante à la fois de la nature et de l'étendue des effets locaux du changement du climat.

Ceci étant, le rapport traite de l'importance de la prise en compte de telles mesures d'adaptation dans le cadre de la planification et du développement de projets de systèmes de transport.

La séance du congrès proposera une vue d'ensemble des différentes mesures prises pour les impacts dans différents contextes en la complétant par une information sur l'efficacité économique lorsqu'elle est connue. Elle fournira également une analyse détaillée de l'état courant des dépenses agrégées à l'échelle internationale et en évaluera les évolutions probables pour les cinq prochaines années. Des conclusions seront tirées concernant les initiatives qui peuvent être reconduites ou approfondies afin de réduire l'impact du transport routier sur le changement climatique et également, pour assurer que les systèmes de transport sont résilients envers les changements probables découlant du changement du climat.

### 1.3. Suivi environnemental

Comprendre les impacts environnementaux des routes est une part importante d'une approche durable d'une infrastructure de transport. La construction, l'usage et la maintenance des routes ont une incidence sur un ensemble vaste de cibles environnementales comme la nature, le paysage, l'eau la qualité de l'air et la propagation du bruit. A moins d'être soigneusement pris en considération, ces effets peuvent être négatifs voire destructeurs. Le suivi environnemental des impacts du transport routier est donc essentiel à l'identification des enjeux, à la caractérisation des tendances, à l'implémentation d'actions de réduction appropriées, ainsi qu'à l'évaluation de l'efficacité de telles actions.

Cette enquête s'est attachée à clarifier ce qui est contenu dans l'expression « suivi environnemental » et à identifier les meilleures pratiques, à partir d'un large panel de pays, en vue d'élaborer des recommandations susceptibles d'être appliquées à de nouvelles infrastructures routières ou à des infrastructures existantes. Les enjeux environnementaux spécifiques entrant dans le cadre de cette démarche sont : l'air et le climat, le bruit, les substances dangereuses et les accidents majeurs, la gestion des déchets, le sol, les ressources en eau, la biodiversité et le paysage. Les indicateurs environnementaux utilisés couramment à un niveau national ou international seront décrits.

Les recommandations concernant les raisons qui justifient d'effectuer un suivi et la manière de le réaliser seront présentées.

Cette partie de présentation effectuée par le comité inclura des études de cas issues de pays tels que la Suisse, la France et le Portugal. Il sera alors démontré que le suivi environnemental est un élément clé d'un réseau de transport durable et que son utilité quant à l'obtention de résultats environnementaux, peut être importante si ce suivi est réellement effectué et efficace.

#### 1.4. Energies alternatives

L'enjeu émergent que constituent la génération et l'utilisation d'énergies alternatives dans les systèmes d'infrastructures de transport a été examiné par le Comité. Il constituera une partie de la discussion pendant la séance du Congrès de Mexico portant sur la réduction des impacts environnementaux du transport. Ce sujet contraste avec le précédent, relatif au suivi environnemental, dans la mesure où il est relativement nouveau, dans le cas des infrastructures routières. Il semble que ce soit un domaine d'étude d'un grand potentiel, offrant de multiples gains économiques et environnementaux même s'il est encore trop tôt pour en identifier les conséquences environnementales, sociales et économiques sur le long terme.

Le Comité a entrepris des investigations, et identifié une gamme d'études de cas innovantes qui seront présentées au cours de la séance du congrès. Ces études comprennent des travaux sur la récupération d'énergie photovoltaïque, la génération d'énergie utilisant le vent et la micro-génération d'énergie avec l'eau en voisinage de routes, ainsi que la récupération d'énergie d'origine thermique en lien avec des méthodes appliquées aux chaussées. Des observations pourront être tirées de ces études de cas concernant ce qui est su et ce qui ne l'est pas aujourd'hui, en matière d'efficacité et d'efficience de ces innovations. Cependant, au jour d'aujourd'hui, des recommandations ne peuvent être formulées car d'autres applications de ces technologies sont requises sur de longues périodes afin de comprendre de manière approfondie quelles sont les opportunités et les implications de la génération et de l'usage d'énergies alternatives, pour les infrastructures routières.

Les participants au congrès seront invités à partager leur savoir et leur expérience avec le Comité dans ce champ émergent, ce qui conduira à renforcer la connaissance collective dans ce domaine et la compréhension du sujet.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Aucune

## **PROJET DE CONCLUSION**

La séance du Congrès intitulée “ Réduction des impacts du transport routier sur l’environnement” informera les représentants des pays au sujet des politiques et pratiques internationales récentes relatives aux deux enjeux établis que sont les réponses au changement climatique et le suivi environnemental. La séance invitera les représentants à débattre sur ce qui peut être fait en plus, pour améliorer et activer la production de résultats dans ces domaines importants.

Enfin, la séance couvrira le champ de réflexion situé à l’interface entre les sources d’énergies alternatives et l’usage de réseaux de transport, vus sous l’angle de l’infrastructure. Les représentants seront invités à contribuer à des expériences significatives et à faire des observations au sujet des opportunités et limitations des approches innovantes qui commencent à émerger.